

Répertoire national des certifications professionnelles

CQP Plieur de parachute de secours

Active

N° de fiche

RNCP38514

CCN1 : -

CCN2 : -

CCN3 : -

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 4

Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

- 15420 : Parachutisme

Date d'échéance de l'enregistrement : 21-12-2025

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT	89111513100015		-
CPNEF Sport	-	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**Objectifs et contexte de la certification :**

Le titulaire du CQP Plieur de parachutes de secours assure le maintien en état de conformité des équipements au regard de la réglementation, des recommandations du constructeur, et des notes de sécurité applicables, il permet à son titulaire de réaliser les opérations suivantes sur les parachutes sportifs : contrôler les éléments du parachute, effectuer le montage/démontage, démêlage, pliage et consigner le suivi de son activité.

Activités visées :

Réalisation du contrôle technique et règlementaire d'un sac harnais à assembler avec sa voile de secours

Réalisation du contrôle technique et règlementaire et montage et d'un appareil de sécurité

Réalisation du contrôle technique et règlementaire d'une voile de secours et son pliage

Réalisation de l'assemblage et contrôle technique et règlementaire d'une voile principale et pliage dans le sac harnais

Vérification et renseignements de la traçabilité des éléments constituant le parachute

Accueil d'un propriétaire de parachute pour du conseil et de l'accompagnement

Réalisation d'une veille juridique, règlementaire et technique dans le domaine du parachutisme

Compétences attestées :

Préparer les éléments d'un sac harnais en vue de la réalisation de son contrôle technique

Appliquer les procédures de vérification d'un sac harnais en vue de son contrôle technique

Assembler un sac harnais et sa voile de secours en vue de mise en circulation

Appliquer les procédures de montage et vérification d'un appareil de sécurité en vue de son contrôle technique

Exploiter le logiciel informatique d'un appareil de sécurité pour vérifier sa conformité et opérer sa mise à jour

Déplier une voile de secours avec méthode et soin en vue de son contrôle technique

Appliquer les procédures de vérification d'une voile de secours en vue de son contrôle technique

Plier une voile de secours, en respectant le protocole établi en vue de l'assembler dans le sac harnais

Déplier une voile principale avec méthode et soin en vue de son contrôle technique

Appliquer les procédures de vérification d'une voile principale en vue de son contrôle technique

Plier une voile principale, en respectant le protocole établi en vue de l'assembler dans le sac harnais

Vérifier la traçabilité des éléments administratifs constituant le parachute afin d'en assurer leur conformité avec les consignes de navigabilité et normes constructeurs en vigueur

Renseigner les documents administratifs et de contrôle afin d'assurer le suivi de l'ensemble des éléments du parachute

Contacter le référent matériel de sa structure afin de lui signaler toute anomalie repérée

Accueillir le propriétaire du parachute, en vue de l'informer de la procédure du contrôle, et de commenter les résultats du contrôle technique

Alerter le propriétaire du parachute sur les situations à risque repérées lors du contrôle technique afin de prévenir des situations dangereuses lors de son utilisation

Transmettre au propriétaire du parachute des conseils d'entretien et de pliage de la voilure principale de son parachute afin de maximiser son utilisation

Assurer une veille juridique, réglementaire et technique afin de vérifier la conformité de la réglementation en vigueur

Maintenir une veille technique des principaux constructeurs de parachutes afin d'assurer une mise à jour des normes en vigueur

Modalités d'évaluation :

Mises en situations professionnelles

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP38514BC01 - Contrôle technique, assemblage et pliage des éléments constituant le parachute

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Préparer les éléments d'un sac harnais en vue de la réalisation de son contrôle technique Appliquer les procédures de vérification d'un sac harnais en vue de son contrôle technique Assembler un sac harnais et sa voile de secours en vue de mise en circulation Appliquer les procédures de montage et vérification d'un appareil de sécurité en vue de son contrôle technique Exploiter le logiciel informatique d'un appareil de sécurité pour vérifier sa conformité et opérer sa mise à jour Déplier une voilure de secours avec méthode et soin en vue de son contrôle	Mises en situations professionnelles

technique

Appliquer les procédures de vérification d'une voilure de secours en vue de son contrôle technique

Plier une voilure de secours, en respectant le protocole établi en vue de l'assembler dans le sac harnais

Déplier une voilure principale avec méthode et soin en vue de son contrôle technique

Appliquer les procédures de vérification d'une voilure principale en vue de son contrôle technique

Plier une voilure principale, en respectant le protocole établi en vue de l'assembler dans le sac harnais

Vérifier la traçabilité des éléments administratifs constituant le parachute afin d'en assurer leur conformité avec les consignes de navigabilité et normes constructeurs en vigueur

Renseigner les documents administratifs et de contrôle afin d'assurer le suivi de l'ensemble des éléments du parachute

Contacteur le référent matériel de sa structure afin de lui signaler toute anomalie repérée

RNCP38514BC02 - Information et veille juridique autour de l'activité de plieur de parachute de secours

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Accueillir le propriétaire du parachute, en vue de l'informer de la procédure du contrôle, et de commenter les résultats du contrôle technique</p> <p>Alerter le propriétaire du parachute sur les situations à risque repérées lors du contrôle technique afin de prévenir des situations dangereuses lors de son utilisation</p> <p>Transmettre au propriétaire du parachute des conseils d'entretien et de pliage de la voilure principale de son parachute afin de maximiser son utilisation</p> <p>Assurer une veille juridique, réglementaire et technique afin de vérifier la conformité de la</p>	<p>Mises en situations professionnelles</p>

réglementation en vigueur Maintenir une veille technique des principaux constructeurs de parachutes afin d'assurer une mise à jour des normes en vigueur	
--	--

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La délivrance du CQP Plieur de parachute de secours peut se faire par les voies de la formation ou de la validation des acquis de l'expérience.

Aucune compensation n'est opérée entre les blocs de compétences. Aucun bloc de compétences ne permet de rattraper un résultat insuffisant dans un autre bloc de compétences. Chacun d'entre eux doit être obtenu en totalité.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le titulaire du CQP Plieur de parachutes de secours exerce principalement son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du CQP Plieur de parachutes de secours exerce son activité de manière autonome dans le domaine d'activité couvert par le CQP.

Sa responsabilité s'exerce au regard des matériels et des locaux nécessaires à l'activité.

Code(s) ROME :

- G1204 - Éducation en activités sportives

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'article A. 322-158 du Code du Sport mentionne que « le parachute de secours doit être plié au minimum une fois par an. La maintenance et le pliage du parachute de secours doivent être effectués par un titulaire d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnu par la fédération ayant reçu délégation pour le parachutisme. »

Les opérations de maintenance et le pliage doivent être conformes aux réglementations en vigueur, aux bulletins techniques des constructeurs ainsi qu'à ceux de la Fédération Française de Parachutisme.

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le candidat au CQP Plieur de parachutes de secours doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le délégataire est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat

Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

2. Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation au CQP Plieur de parachutes de secours

3. Le candidat doit répondre aux exigences de l'article A 33-152 du Code du Sport.

A savoir, « il doit totaliser cent sauts minimum et avoir démontré les aptitudes suivantes :

- savoir s'intégrer dans une séance de pratique autonome ;
 - être capable de veiller à la sécurité du largage en séance de pratique autonome ;
 - maîtriser la chute libre ;
 - être capable de concevoir et réaliser son programme de navigation sous voile de l'ouverture du parachute jusqu'à l'atterrissage ;
 - être capable de plier sa voile principale et de contrôler son équipement ;
 - avoir les connaissances théoriques fondamentales liées à l'activité.
- ; »

Le titulaire du Brevet de Parachutiste Autonome délivré par la Fédération Française de Parachutisme répond aux exigences de l'article A 33-152 du Code du Sport.

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		<p>Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.</p> <p>La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Educateur Tennis.</p> <p>Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :</p> <p>Un ou deux représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,</p> <p>Un ou deux représentant des employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,</p> <p>Un représentant pédagogique de la formation concernée</p>

			<p>et si nécessaire un représentant supplémentaire, Un représentant du/des délégué(e) et si nécessaire un représentant supplémentaire,</p> <p>Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.</p> <p>Le délégué(e) veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.</p> <p>Le jury plénier est présidé par le représentant du délégué(e) qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.</p> <p>La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Educateur Tennis.</p> <p>Les jurys pléniers sont composés de quatre à</p>

			<p>huit personnes ainsi réparties :</p> <p>Un ou deux représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,</p> <p>Un ou deux représentant des employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,</p> <p>Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,</p> <p>Un représentant du/des délégataire et si nécessaire un représentant supplémentaire,</p> <p>Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.</p> <p>Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.</p> <p>Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.</p>
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Educateur Tennis.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

Un ou deux représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
Un ou deux représentant des employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
Un représentant du/des délégataire et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix

			prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.
--	--	--	--

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
18/12/2018	Référence au JO/BO Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Plieur de parachute de secours » avec effet au 27 août 2018, jusqu'au 18 décembre 2023.

Date de décision	21-12-2023
Durée de l'enregistrement en années	2
Date d'échéance de l'enregistrement	21-12-2025
Date de dernière délivrance possible de la certification	21-12-2029
Promotions (année d'obtention) pouvant bénéficier du niveau de	2020 2022 2019 2021

qualification octroyé	
-----------------------	--

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	d
2021	9	0	100	100	a
2020	6	0	100	50	
2019	7	0	100	100	

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/25>)

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP31891 (/recherche/rncp/31891)	CQP Plieur de parachute de secours

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/25209/496>)